

g. 209-24.

— 8 —

34

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. CABART-DANNEVILLE, tendant à interdire toute vente d'îles, îlots, de châteaux-forts, batteries ou forts du littoral déclassés sans avis favorable du Conseil supérieur de la Marine et du Ministère de la Marine, et sans approbation de la Chambre des Députés et du Sénat. (N^o 406, année 1900, et 13, année 1901.)

(Nommée le 21 février 1901.)

MM.

1^{er} BUREAU : DELOBEAU.

2^e — AUGUSTE OLLIVIER. *Président*

3^e — ALCIDE TREILLE.

4^e — Marquis DE CARNE.

5^e — Général BÉRENGER.

6^e — COMBES.

7^e — Comte DE PONTBRIAND. *Secrétaire*

8^e — REYMOND.

9^e — CABART-DANNEVILLE.



1

Commission chargée de l'examen de la proposition de loi de M^r
Cobart-Damesville tendant à interdire toute vente d'iles, d'islets, de
chaux, forêts, batteries ou forts du littoral relâchés sans avis formel
du conseil supérieur de la Marine et du Ministère de la Marine
et sous approbation de la Chambre des députés et du Sénat
n^o 206 année 1900 et 19 année 1901

Séance du 29 février 1901
Constitution du bureau

Président M^r Ollivier
Secrétaire l^r de Sautternand

Les commissaires sont 1 ^o M ^r M ^r	Delobean	favorable
2 ^o bureau	Ollivier	favorable
3 ^o id	Guille	favorable
4 ^o bureau	M ^r de Carné	favorable
5 ^o bureau	J ^o de Perceges	favorable
6 ^o id	Combes	favorable
7 ^o id	l ^r de Sautternand	favorable
8 ^o id	Reynaud	favorable
9 ^o id	Cobart-Damesville	id

La commission a nommé pour rapporteur M^r Cobart-Damesville

Le Président

A. Ollivier

Le secrétaire

l^r de Sautternand

Séance du 12 Mars 1901

Président M^r Ollivier

En l'absence de M. de Sautternand, M. Guille remplit la fonction
de secrétaire.

Sont présents M^r Ollivier, Guille, Cobart-Damesville, le J^o de Perceges,
M^r Combes.

M^r Cobart-Damesville, rapporteur, est autorisé à déposer son rapport
Cependant avant de donner le bon à tirer définitif, la commission
se charge, ainsi que

2
M. Ollivier Président de votre Commission de la Marine, de la Guerre
et des Finances et de l'entendre avec une
d'annulation de la Loi sur le Budget et adopté.

Le Président
A. Ollivier

Le secrétaire
Al. Evrard

Séance du 26 Février 1903

Président de la Commission
Secrétaire M. Albert Evrard

M. Cabart-Danneville donne lecture de son rapport sur la proposition
de loi sur le port d'armes à feu et qui fait retour de
la Chambre après avoir été modifiée.

La Commission approuve le rapport et autorise M. Cabart-Danneville
à en effectuer le dépôt aux Archives de la Chambre.

Le Président
A. Ollivier

Le secrétaire,
Al. Evrard

Séance du 6 Mars 1903

Président de la Commission
Secrétaire M. Cabart-Danneville

La Commission s'occupe des amendements de M. L. Leyraud et de M. de Montgarnier
reçoit le premier et accepte ceux de M. de Montgarnier
Lecture du rapport supplémentaire pour lequel on tient compte de
la modification apportée par le Ministre des Colonies. Le Rapporteur
est chargé de l'entendre avec M. le Ministre des Affaires Indigènes.

Le Président
A. Ollivier

Le secrétaire
M. Cabart-Danneville

Séance du 23 Avr 1904

M^{rs} Raymond de Compiègne, Cabart-Danneville de tout tenir sous
la présidence de M^{rs} Olivier.

Lecture de rapport de M^{rs} Cabart-Danneville - Discussion sur la diversité
redaction de l'article 2 ou sur la suppression de l'article.

La commission émet l'avis de renvoyer M^{rs}
Raymond de Compiègne à une prochaine séance.

Le Président.

Le Secrétaire.

A. Olivier

Jean Cabart-Danneville